

COMPTE-RENDU DU CE 10 MARS 2010

I) Le Proviseur salue l'assistance et excuse les personnes absentes : M. le Consul, M. Giraud, élu des Français du Luxembourg, M. Dorland, Président de l'APE, M. Cochet, Directeur de l'EFL.

II) Le PV du CE du 25 novembre 2009 est adopté à l'unanimité.

III) Annuaire des anciens :

Il est présenté par Madame Canevet et 3 élèves de 2de IGC, à l'aide d'un diaporama : « La vie après Vauban » ; il sera élaboré après questionnement de 207 élèves. Le logiciel utilisé (QCM) permettra de traiter les résultats par graphique. La création d'un forum pour les anciens de Vauban est envisagée. Le compte rendu de ce projet et l'analyse des résultats seront présentés lors du prochain CE.

IV) Elaboration du Projet d'Etablissement

Le Proviseur fait le point de la situation :

a) Rappel des grandes étapes :

Grandes Orientations- diagnostic partagé-comité de réflexion pour définir les thématiques à aborder-mise en place d'ateliers de réflexion-réunions plénières et en ateliers ayant abouti à une mise en exergue des 3 objectifs généraux suivants :

-Formation/Orientation : amener l'élève à définir son profil et à aboutir à une orientation réussie et efficiente

-Citoyenneté : amener l'élève à devenir un acteur de la communauté et un futur adulte responsable

-Ouverture : accompagner l'élève dans l'ouverture aux mondes : le pays d'accueil, les pays des langues que nous enseignons, le monde de l'entreprise, les autres cultures.....

Madame Labatut pose la question des comptes-rendus des ateliers de réflexion et demande comment intégrer la promotion du Lycée Vauban (dans l'optique de Gasperich) point qu'elle ne trouve pas dans les CR des ateliers.

Madame Margeat aimerait que cela fasse partie d'une politique de communication interne.

Monsieur Chombart demande pourquoi le lycée ne fait pas partie des palmarès régulièrement publiés dans des mensuels français type L'Expansion ou Le Point. Réponse lui est faite que ces études ne prennent pas en compte les lycées français à l'étranger. Le Proviseur propose de valoriser d'abord Vauban à l'interne, et montrer que le cursus scolaire à Vauban mène à la réussite de l'élève en l'aidant à construire son projet personnel.

Madame Maréchal rappelle que la communication se fait également à l'externe, par le bouche à oreille, et découle de la manière dont chacun se sent au lycée ; la promotion se faisant à l'interne par l'aboutissement du projet d'établissement.

b) **Calendrier**

Les ateliers se réuniront après les vacances de Pâques (Madame Baldauf demande que les dates soient mises en 1^{ère} page du site).

Le Proviseur parle ensuite des indicateurs, qui, dans les phases de bilan, permettront de dire si les objectifs sont atteints ou pas (outils de communication), ou du moins de vérifier le degré d'atteinte de ces objectifs.

Le Proviseur propose que le Projet d'Etablissement soit validé au CE du 3^{ème} trimestre, décliné et mis en œuvre dès la rentrée de septembre 2010.

V) Certifications en langues

Madame Raffoul explique que le Lycée Vauban sera habilité à faire passer des certifications en langues et sera donc centre d'examen (Cambridge en juin et Goethe en mai).

Ces certifications sont reconnues dans le monde entier et valident officiellement le niveau atteint par les élèves dans leurs deux langues étudiées depuis la classe de 6ème.

Madame Margeat remercie les professeurs pour leur investissement dans ce domaine, au nom de l'APE ; le Proviseur félicite les professeurs de langues pour leur engagement solidaire dans cette dynamique de valorisation ces acquis des élèves.

Madame Maréchal invite R.Cherrier, délégué élève de TES à préparer un petit article pour « A vos bancs », mettant en avant les atouts propres à Vauban.

Madame Margeat demande que le document préparé par Romain soit mis sur le site.

VI)CVL

Le bilan d'activités et de projets est fait par Quentin Brémond

Les différentes actions :

- La salle « Foyer » : Le CVL gère la mise en place du projet (organisation, ameublement, fonctionnement). Nous remercions l'APE pour l'aide et le soutien financier promis. Il a été décidé de ne l'ouvrir, dans un premier temps, qu'aux lycéens. Le CVL continuera la gestion, par la suite, du dossier. Une commission a été formée.
- La visite dans les classes : Elle aura lieu pendant le trimestre à venir, dans toutes les classes sauf les terminales. Son but : présenter le CVL, ses projets, son rayon d'action.

- La rencontre européenne des délégués : du 5 au 8 mai, Quentin Brémond y participera avec un élève d'Aline Mayrisch, accompagnés et encadrés par la CPE Mme Petitclair.
- Cette année, les sujets abordés seront :
 - Mettre en place un Conseil Européen de la Vie Lycéenne
 - Définir les marges d'autonomie pour les décisions des élus lycéens
 - Assurer la reconnaissance et la prise en compte des engagements des élus délégués lycéens dans le cursus d'études ultérieures
 - Définir et développer la formation des élus et délégués lycéens
 - Créer un réseau d'établissements européens via les liens créés par les jeunes eux-mêmes
- Le bal des lycées du Limpertsberg : En collaboration avec les comités de tous les lycées du Limpertsberg (sauf 1), aura lieu le samedi 10 juillet.
- La réflexion sur la remise des diplômes est ouverte : il est envisagé de les remettre d'une manière plus solennelle, mais aussi plus festive (Conservatoire de musique ?) et de valoriser les meilleurs résultats.
- Médiation par les pairs : Des coachs ont été formés. Le CVL a demandé, proposition acceptée, l'achat de 5 livres dans le cadre de ce projet. Les livres seront au CDI, à la disposition des élèves.
- Livret d'accueil des nouveaux élèves : pourra être présenté au CE du 3^{ème} trimestre

VII) CESC

Madame Etzel rappelle que depuis l'année dernière le CESC faisait une campagne de sensibilisation aux dangers de l'alcool. Cette campagne s'est achevée par une semaine consacrée à différentes manifestations :

- expositions de travaux d'élèves dans différentes matières
- confection de cocktails sans alcool (le cocktail gagnant sera servi lors de l'inauguration de l'extension)
- conférences
- pièce de théâtre jouée dans les classes

Le CESC, par l'intermédiaire de Mesdames Delbecq et Flammang, a également permis une exposition de portraits d'enfants malades (Fondation Kribskrank), incitant à la réflexion, suivie du Relais pour la vie (6 et 7 mars), auquel nombre d'acteurs du lycée Vauban ont participé. Madame Flammang avait intégré dans son équipe 12 enfants handicapés et Q.Brémond a assuré le rôle de capitaine d'équipe entre 2h et 7h du matin. Grand merci à eux.

L'association Sésame (amour et sexualité) interviendra dans les classes de 4èmes les 18 et 19 mars.

Les tests d'évaluation du brevet de secourisme se feront le 23 mars.

Des adultes du lycée ont participé à la formation de « Médiation par les pairs » ; une information sera donnée aux élèves de 5èmes en juin prochain, afin de rendre cette pratique opérationnelle dès septembre prochain.

Des élèves de 2des ont pris en main un projet d'aide pour Haïti (reconstruction d'une école) en assurant la vente de gâteaux et jus de fruits le mercredi, à la récréation. Ce projet va s'étendre à d'autres classes.

Dans le cadre du projet d'éducation à la citoyenneté, une sensibilisation aux incivilités (propreté des classes, lieux de vie des élèves) sera organisée au 3^{ème} trimestre par le CESC.

Madame Eustache suggère qu'il serait bon aussi d'aborder, dans ce cadre le « gâchis » à la cantine.

VIII) Nouveaux locaux : Etat des lieux

L'ensemble de la communauté reconnaît l'amélioration des lieux de vie ; le Proviseur fait état de la situation confortable, dans laquelle les élèves peuvent dorénavant travailler. Un point noir est à soulever malheureusement : les nouveaux locaux font l'objet de dégradations répétées ces dernières semaines.

Madame Baldauf propose de faire des binômes, dans chaque classe, responsables de la propreté des lieux.

Le problème du poids des cartables est à nouveau soulevé : Madame Labatut propose d'expliquer, dans un atelier, l'organisation d'un classeur, ce qui éviterait la surcharge due aux cahiers.

Madame Boyer sensibilisera les collègues au poids des cartables. Madame Canevet intervient, pour dire que les élèves apportent trop de choses au lycée.

IX) Divers

- Les parents font part de leur souhait d'une séparation entre le collège et le lycée et exposent leurs arguments. La Direction est contre une séparation catégorique pour diverses raisons, notamment le nombre de classes insuffisants, et l'importance des contacts entre les plus jeunes et les plus grands. Cependant, la Direction est favorable à un regroupement par classes d'âge et fera son possible pour que les élèves d'une même classe d'âge puissent déjeuner au même service l'année scolaire prochaine.

Le Proviseur rappelle que le nouveau réfectoire nous permettra de ne prévoir que deux services de restauration, le 1^{er} à 12h et le second à 13h. Il essaiera d'organiser les EDT de telle sorte que les élèves puissent manger par classe d'âge.

La Direction assure au collège des parents que tous les mails reçus sont obligatoirement lus. En revanche, étant donné le nombre très conséquent de mails reçu par jour, il est impossible de répondre à tous. Mais les sujets sont traités et les parents sont contactés lorsque cela est nécessaire. Malgré tout, le ton des mails devrait en toutes circonstances rester courtois rappelle la Direction.

Madame Margeat fait deux remarques concernant l'inauguration des nouveaux locaux : elle rappelle que c'est le CA qui a décidé de faire cet événement, et donc qu'il ne s'agit pas d'une fête organisée par l'APE. L'APE a été invité à participer à la commission d'organisation, tout comme les professeurs, le personnel, les élèves, la Vie Scolaire et le CA. La seconde remarque est liée à la première. Lorsque cette commission a contacté les professeurs pour obtenir leur soutien pour tenir les bars durant la soirée, seulement 3 professeurs ont accepté et d'autres ont répondu qu'ils étaient invités et que c'était aux parents de le faire ! Laurence Margeat au nom de l'APE est navrée de constater cet état d'esprit et ne comprend pas ce clivage "parents/professeurs" pour des événements qui devraient au contraire rassembler toute la communauté scolaire.

Madame Canevet répond en son nom qu'il n'existe pas de volonté de clivage entre les professeurs et les parents, mais qu'en revanche, il existerait un certain malaise chez les professeurs, sans en donner les raisons précises. Cependant, elle rassure les parents en précisant que tout se passe bien dans les classes et que c'est même un grand plaisir d'y enseigner.

Madame Maréchal rappelle la volonté de dialogue du CA, que la porte est ouverte et qu'il faut saisir cette opportunité.

- Les modalités d'utilisation du foyer des élèves sont en cours de réflexion (CVL)

- La dernière question porte sur le calendrier scolaire : l'APE a recompté les jours de classes des élèves, la différence avec les élèves de la France est de 4j1/2.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Proviseur clôt le conseil et invite les membres au pot de l'amitié.

N.E.